



Les Nouvelles

Volume 21 — numéro 30–2 octobre 2020

Actualités

Trois régions condamnées à 28 jours de réclusion

L'[article](#) paru sur le site *Le Devoir*, le 29 septembre 2020, mentionne que le premier ministre du Québec, François Legault, a déclaré que la communauté métropolitaine de Montréal, la région de la Capitale-Nationale ainsi que la région de Chaudière-Appalaches sont passées en « zone rouge » mercredi dernier. Ceci implique de nouvelles mesures restrictives importantes. En effet, les rassemblements privés intérieurs et extérieurs sont interdits. Les personnes qui habitent seules et celles ayant besoin d'un proche aidant, pourront accueillir une personne chez elles. La même formule prévaudra dans les résidences pour personnes âgées. L'article réfère également à la mise à jour de l'[évolution](#) de la COVID-19 au Québec.

Quelles sont les restrictions liées à une zone rouge?

L'[article](#) paru sur le site d' *Ici.Radio-Canada*, le 29 septembre 2020, fait état des nouvelles mesures de restrictions applicables depuis mercredi soir. Il décrit ce que ces mesures signifient concrètement pour la population touchée par l'application des zones rouges. Des précisions quant aux milieux de vie pour aînés en CHSLD, RPA et RI, les lieux publics ou encore les commerces et services qui seront fermés et ceux qui restent ouverts y sont détaillées.

Le reconfinement fait peur aux personnes autonomes vivant en résidence privée

L'[article](#) paru sur le site d' *Ici.radio-Canada*, le 29 septembre dernier, indique que des personnes âgées songent à déménager des résidences privées parce qu'elles craignent un reconfinement en raison de la deuxième vague qui s'amorce. En effet, un couple de 65 et 70 ans mentionne qu'ils ont décidé de quitter la résidence pour aînés dans laquelle ils vivaient depuis trois ans. Ils apprécient particulièrement les activités et les services,

mais c'est la liberté de circuler qui leur importe. Ce couple a trouvé un logement traditionnel qui leur permettra de décider eux-mêmes s'ils souhaitent s'isoler ou pas.

Santé Canada approuve un test de dépistage rapide

L'[article](#) paru sur le site de *La Presse*, le 30 septembre 2020, mentionne que Santé Canada a donné son accord pour l'utilisation d'un test de dépistage rapide de la COVID-19. Ce test fournira un résultat en moins de 13 minutes, là où le prélèvement par écouvillon est effectué.

L'opposition réclame un moratoire

L'[article](#) paru sur le site de *La Presse*, le 1^{er} octobre 2020, indique que le Parti québécois et Québec solidaire réclament au gouvernement Legault d'imposer un moratoire sur l'utilisation d'agences de placement dans le réseau de la santé. En effet, l'opposition dénonce l'exploitation des travailleurs. D'ailleurs, Vincent Marissal, député de Québec solidaire, a affirmé jeudi que « c'est honteux que Québec mette des gens à risque et permette à des gens de s'enrichir notamment sur des réfugiés qui ont besoin de travailler ».

Formation

Premiers soins psychologiques à la portée de tous

Le **Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal** propose des capsules qui permettent de diminuer les impacts négatifs du stress vécus en temps de crise. Ces capsules, mises en ligne sur le site de l'Institut national de santé publique du Québec, sont destinées aux intervenants de première et deuxième ligne. Elles ont pour objectif de : comprendre les émotions vécues par les personnes face à la COVID-19; identifier des actions concrètes pour améliorer le bien-être psychologique; comprendre les particularités du deuil en temps de pandémie; reconnaître l'importance de s'occuper de soi quand on s'occupe des autres. Pour visionner les vidéos, suivez ce [lien](#).

Nouvelles des membres et partenaires

Bilan de l'opération « Visiter une personne aînée isolée » : gratitude et reconnaissance

La **Direction régionale de santé publique de Montréal** (DRSP) et leurs partenaires sont fiers d'annoncer le [bilan](#) de l'opération « Visiter une personne aînée isolée » menée sur l'ensemble du territoire montréalais en juillet 2020. Au cours de cette opération, du porte-à-porte local a été effectué afin de repérer les personnes aînées isolées. C'est près de 13 600 résidences qui ont été visitées dans le but de sensibiliser les personnes aînées

à la prévention de la maltraitance, du vol et de la fraude. Du référencement vers des ressources d'aide à pu également être offert.

Bravo à tous nos membres qui ont participé à l'opération.

Offres d'emploi et documents ci-joints.

Version imprimable ci-jointe.